Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_10-DE

DouarneneZ
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 27 mai de l'An Deux Mille Vingt-six à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 26
Jocelyne POITEVIN, Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, Christelle DRÉANO, Jean-Loup THIVET, Marie-Pierre GUILCHER, Sylvie VIGOUROUX-BUREL, Françoise PENCALET, Gaëtan OLIVIER, Marine GONIDEC, Ludovic QUELENNEC, Yves TYMEN, Marc RAHER, Sébastien THOMAS, Marie-Pierre BARIOU, François GUET, Isabelle STEFANUTTI, Julien LAOUÉNAN, Henri SAVINA, Marie-Pierre COSQUER, Catherine LAMOUR – GENTRIC, Philippe CORNEC.
Pouvoirs : André GUILLEMOT, pouvoirs à Françoise LAOUÉNAN – LE LEC
Philippe LE MOIGNE, pouvoirs à Christelle DRÉANO
Gildas HÉMERY, pouvoirs à Jean-Loup THIVET
Béatrice QUEFFELEC, pouvoirs à Ludovic QUELENNEC
François PHILIPPE, pouvoirs à Marie-Pierre GUILCHER

Secrétaire de séance : Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

DÉLIBÉRATION N° DF-26-05-10

OBJET : Affectation des résultats 2025 – Budget principal

Rapporteur : Jocelyne POITEVIN

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5 et L.5211-36 ;

Vu la délibération n° DF-26-05-03 en date du 27 mai 2026 adoptant le compte administratif 2025 du Budget principal ;

À la suite de l'approbation du compte administratif de l'exercice 2025, il est proposé aux membres du Conseil communautaire d'approuver l'affectation des résultats de clôture du Budget principal selon les modalités suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice	**1 155 151,36 €**
Excédent reporté n-1	1 895 845,41 €
Résultat de clôture à affecter	**3 050 996,77 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat de l'exercice	**873 369,06 €**
Déficit reporté n-1	- 1 536 361,23 €
Résultat de clôture à affecter (A)	**- 662 992,17 €**
Reste à réaliser – Recettes	445 622,74 €
Reste à réaliser – Dépenses	1 578 222,62 €
Solde des restes à réaliser (B)	**- 1 132 599,88 €**
Besoin de financement (A+B)	**1 795 592,05 €**

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_10-DE

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025	
Couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement (RI - 1068)	**1 795 592,05 €**
Dotation complémentaire en réserves (RI – 1068)	**800 000,00 €**
Excédent reporté à la section de fonctionnement – (RF / 002)	**455 404,72 €**
Déficit reporté à la section de fonctionnement – (DF / 002)	
Excédent reporté à la section d'investissement – (RI / 001)	
Déficit reporté à la section d'investissement – (DI / 001)	**662 992,17 €**

Il est rappelé que ces résultats 2025 seront repris dans le budget supplémentaire du Budget principal de l'exercice 2026.

Vu l'avis favorable de la Commission Développement économique, mutualisation et finances et du Bureau communautaire du 18 mai 2026 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **ADOPTER** l'affectation des résultats du Budget principal pour l'exercice 2025,
- **DIRE** que l'affectation des résultats sera reprise dans le budget supplémentaire 2026 du Budget principal.

Fait et délibéré le 27 mai 2026.

La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

Le secrétaire,
Françoise LAOUENAN – LE LEC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ